



L'«initiative vache à lait» sera soumise au peuple

Après la votation finale du Conseil national et du Conseil des Etats, une chose est claire pour les auteurs de l'«initiative vache à lait»: dans ces conditions elle ne sera pas retirée. En décidant de ne pas traiter l'initiative parallèlement au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), le Parlement a laissé échapper une chance importante. Il est d'autant plus important que les citoyennes et les citoyens puissent se prononcer sur les financements croisés opaques dans le domaine des transports. L'«initiative vache à lait» permettrait enfin de créer une base de financement solide pour les projets urgents.

Le comité d'initiative a pris une décision claire: il est dans ces conditions hors de question de retirer l'«initiative vache à lait». Suite au débat insatisfaisant au sein des chambres fédérales, les associations et organisations représentées dans le comité considèrent qu'il est plus important que jamais que les usagers de la route puissent enfin se prononcer sur le financement des transports dans le cadre d'une votation populaire. Malheureusement, les discussions et du Conseil des Etats et du Conseil national ont montré une fois de plus que le Parlement ne prend pas au sérieux les préoccupations des automobilistes.

Le Parlement n'a pas saisi l'occasion de créer de l'ordre au niveau des flux financiers dans le domaine des transports. Ayant les deux décidé de ne pas traiter l'initiative en parallèle avec le fonds prévu pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), les chambres fédérales ont laissé passer une chance importante. Le peuple suisse devra dès lors se prononcer deux fois sur le financement de l'infrastructure routière en très peu de temps. Cela ne fait que démontrer une fois de plus combien l'engagement pour les usagers de la route est primordial. Les décisions prises récemment par la commission des transports du Conseil des Etats, qui propose entre autres une nouvelle fois d'augmenter le prix de la vignette autoroutière, souligne tout aussi clairement l'importance de l'«initiative vache à lait».

L'initiative revendique l'affectation à l'infrastructure routière des recettes provenant des taxes et des impôts payés par les automobilistes. En même temps, elle vise à améliorer le droit de codécision des usagers de la route en introduisant une obligation de soumettre au référendum facultatif toute augmentation de redevances routières. L'acceptation de l'«initiative vache à lait» créerait une base de financement solide pour pouvoir enfin réaliser des projets urgents, tels que l'extension du réseau routier.

Zurich, 2 juillet 2015

Informations supplémentaires:

Andreas Burgener, membre du comité d'initiative, tél. 079 474 21 04